

Un coup d'épée dans l'eau

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 37

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206271>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

UN COUP D'ÉPÉE DANS L'EAU

Tout récemment, une dame des plus aimables, des plus jolies, donc pas féministe pour un sou — c'est un mérite, certes — reprochait au *Conteur* de médire trop souvent du sexe charmant. Comme bien vous pensez, nous n'eûmes pas de peine à lui prouver l'injustice de ce reproche, et nous vous jurons qu'elle est partie tout à fait convaincue.

Hier, c'était alors une bonne dame, « bien pensante », qui nous exprimait sans ménagement sa mauvaise humeur de voir parfois — trop souvent, à son gré — le *Conteur* s'en prendre aux *mômiers* et à la *mômerie*. Oh ! les vilains mots !

Ah ! là, nous eûmes plus de peine à nous défendre, et pour cause. Nous n'y avons pas mis, d'ailleurs, une ardeur bien grande, voyant surtout l'impossibilité de persuader la bonne dame que religion et ce que l'on est convenu d'appeler « mômerie » sont deux choses bien différentes. Elle nous a quitté pas convaincue du tout, sinon que nous étions un damné. Quel poids peuvent avoir les arguments d'un damné ?

Mais voilà qu'aujourd'hui un hasard vient à notre aide. Un pur hasard, en effet, nous met sous les yeux un tout vieux numéro du *Journal évangélique du canton de Vaud* — il date de 1876 — que rédigeait alors M. le pasteur Narbel, à Gryon. Et nous y trouvons une lettre, dont la signature : « Un vieux chrétien du vieil évangile » pourrait bien cacher la plume franche, alerte, spirituelle, de M^{me} ou de M. de Gasparin.

Voici cette lettre, un peu écourtée. Nous la proposons aux méditations de la bonne dame « bien pensante » et de toutes les personnes de son sexe ou de l'autre, qui pensent comme elle. Tout soupçon d'impieété ou de parti-pris est ici impossible :

*

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi de vous adresser quelques très courtes observations sur le mouvement fiévreux qui nous entraîne aujourd'hui. A force d'avoir, et pour les petits et pour les grands, outre le culte évangélique et normal, des réunions du dimanche matin, du dimanche après-midi, du dimanche soir, le jour de repos deviendra un jour de suprême lassitude, un jour tendu, assujéti, chargé, écrasé, il ne restera plus de place, ni pour les douces causeries, ni pour les douces promenades en famille ; on ne sera plus ni mari, ni femme, ni père, ni mère, ni fils, ni fille, ni enfant ; on sera élève, moniteur, auditeur, conférencier, bourré de méditations, exhorté, exhortant, assidu dans tous les lieux de réunion, excepté chez soi.

Croyez-vous qu'on en vaudra mieux, qu'on obéira plus cordialement à l'évangile, qu'on le servira plus fidèlement dans la personne des parents, des amis, des délaissés, des tenants et aboutissants qu'il a placés autour de chaque chrétien ? Je ne le crois pas. La famille, sans qu'on s'en doute, est sapée à grands coups par ces clubs pieux qu'on lui substitue pieusement, clubs qui font désertir le foyer, l'intérieur.

Mais le dimanche n'est pas seul compromis. Dieu nous a donné six jours de travail, pour travailler.

Or, quelque naïve que paraisse cette vérité, on la méconnaît étrangement. Il ne se passe pas de mois, pas de semaine, que des convocations extraordinaires n'invitent les chrétiens à se rassembler extraordinairement pour des réunions qui ont lieu chaque jour et qui durent six, huit, neuf heures par jour ! Le père y va, la mère y court, que deviennent les enfants ? que deviennent les travaux d'atelier ? que devient le ménage ?

Qu'a fait saint Paul ? Il cousait des tentes du matin au soir, parfois du soir au matin, et, sauf dans les tournées rapides où ses instants sont comptés, il enseigne dans les congrégations aux jours et aux heures fixés pour cela. Qu'a-t-il dit aux femmes âgées ? Leur ordonna-t-il de pousser les jeunes à la piété extérieure, à la fréquentation continuelle des lieux de rassemblement ? Non, « que les femmes âgées enseignent les jeunes à aimer leurs maris, à aimer leurs enfants, à garder la maison ! » Qu'a dit Paul aux nouveaux chrétiens ? Leur enjoignit-il de multiplier les réunions d'édification, de prières, de fraternisation, en telle sorte qu'un disciple qui répondrait à des appels aussi répétés que ceux dont nous sommes les objets, devrait, de toute nécessité, fermer boutique, poser le rabot, pendre la scie à un clou, éteindre la forge, laisser le blé sur le champ, les mauvaises herbes croître au jardin, et le diable, auquel il croit faire pièce, s'établir chez lui pendant qu'il va le défilier dehors ? Non, Paul ordonna aux chrétiens de travailler de leurs mains (et non de se travailler) ; il leur ordonna de pourvoir à leurs besoins, à ceux des leurs : « Celui qui n'a pas soin des siens est pire qu'un infidèle » ; il déclare que « celui qui ne travaille pas ne doit pas manger non plus ».

Un autre danger nous a tous saisis, du plus au moins. Le thermomètre de la sainteté s'est déplacé ; au lieu de le tenir au centre, au cœur, au foyer de la vie, nous le suspendons dans la salle des réunions ! Combien ce frère a-t-il, combien cette sœur a-t-elle suivi de rassemblements pieux ! Combien d'heures par jour, combien de jours par semaine, combien de semaines par mois ce frère y a-t-il, cette sœur y a-t-elle tenu ? Chante-t-il, chante-t-elle les cantiques du reveil ? s'assied-il, s'assied-elle au banc des angoissés ? parle-t-il, parle-t-elle de ces expériences personnelles ? raconte-t-il, raconte-t-elle l'histoire de sa conversion ? voilà le critère de la piété. Or, il arrive, cela se voit à chaque instant, que les piliers des assemblées ne sont pas les piliers de la sainteté, que telle servante exacte aux convocations et grande chanteuse des nouveaux cantiques, bourre sa maîtresse, grogne ses camarades, plante là sa cuisine, jette de côté son balai, sans parler de plus graves péchés dont il ne serait pas difficile, hélas ! de faire la triste nomenclature...

Mais, me direz-vous, qu'est-ce qu'il vous faut donc ? que voulez-vous ?

Ce que je veux, monsieur le rédacteur, le voici : je désire que nous revenions à une piété plus pratique, plus intime, plus secrète, plus simple, moins bruyante, moins essoufflée, moins dissipée, plus silencieuse, plus recueillie, plus en dedans, moins en dehors, plus élémentaire en un mot, mieux calquée sur cette vie de l'âme et de la personne, paisible, modérée, travailleuse, que menaient les apôtres, que poursuivaient les premiers chrétiens.

Je désire que nous laissons la sanctification alambiquée pour la grosse honnêteté, pour la grosse loyauté, pour le gros accomplissement des gros devoirs.

Je désire qu'au lieu de démolir la famille, sous prétexte de fraternisation spirituelle, nous rebâtissons la maison, nous rallumons le foyer, nous

réunissons les enfants, nous soyons le mari de notre femme, la femme de notre mari, le père et la mère des fils et des filles que Dieu nous a donnés.

Je désire que chacun laboure devant soi, le bout de terrain — au naturel et au figuré — que Dieu lui a départi.

Je désire que nous parlions beaucoup plus à Jésus en secret et beaucoup moins de Jésus en public.

Je désire que notre sainteté rayonne au plus près, réchauffe au plus près, réjouisse au plus près, plutôt que d'envoyer au loin des bombes et des fusées qui éclatent en l'air, qui éblouissent, qui éborgnent, mais qui ne font pas grand profit.

Je désire l'être plutôt que le paraître. L'obtiendrons-nous ? Que chacun réponde pour soi !

Les oreilles.

(Composition d'un écolier.)

La tête n'est pas seulement fixée au tronc, mais encore aux deux oreilles. Celles-ci sont reliées par la tête. C'est une sage ordonnance de la nature, car ce qui entre par une oreille peut sortir par l'autre. Les oreilles servent à être tirées et à porter la plume ou le crayon. Elles nous livrent la cire d'oreille et sont ainsi très utiles. Quand on a de trop longues oreilles, on est un âne.

L'homme d'Etat. — Qu'est-ce qu'un homme d'Etat ? demandait l'autre jour un inspecteur visitant une de nos écoles.

Après un long silence, un élève répondit :

— Un homme d'Etat, c'est un homme qui fait des discours.

— Hum ! fit l'inspecteur, il m'arrive aussi de prononcer des discours, et cependant je suis loin d'être un homme d'Etat.

— Oui, reprit l'élève, mais il faut que ce soient de beaux discours.

Les choses périssables. — A l'école du dimanche. Le pasteur :

— Lequel d'entre vous, mes amis, peut me dire ce que sont les choses périssables ?

Un élève :

— C'est quand, par exemple, on approche du feu un morceau de beurre.

Les regrets. — Un avare reçoit la note de l'enterrement de sa femme : tant pour le cercueil, tant pour le permis d'inhumer, tant pour le corbillard.

— Saperlipopette ! s'écrie-t-il, j'aimerais tout autant qu'elle ne fût pas morte !

LA CHASSE

(FRAGMENT.)

C'est en vain que je me raisonne,
En vain je cherche à m'endurcir,
Dès que le son du cor résonne
Je sens des frissons me saisir.

Pourtant je m'arme de courage,
Et je me dis, chaque matin,
Qu'il faut faire enfin un carnage
Et tuer au moins... un lapin.